

Feuille de route – Projet pour l'année 2021

De 2020...

L'association a franchi une nouvelle étape en 2020 avec la stabilisation de son site internet et la gestion de ses publications régulièrement abondées et visitées.

Les publications ont augmenté pour atteindre un rythme de 3 à 4 par mois, avec un nombre de visiteurs qui a été multiplié par 2 en un an. Nos publications portent aujourd'hui sur 3 dossiers thématiques et un suivi statistiques des chiffres du foncier, tandis que d'autres questions foncières ont été interrogées et débattues dans des articles, des entretiens et des brèves...

La crise sanitaire qui a bouleversé toutes les pratiques nous a conduit à adapter nos actions. Les conséquences du COVID ont donné lieu à 10 contributions originales. Le sujet n'est certes pas clos mais d'autres perspectives ont été ouvertes. En particulier le séminaire annuel de l'association a pu se tenir en novembre. La métropole de Rennes nous a épaulé et nous avons pu organiser le séminaire à distance sur le thème du « zéro artificialisation net », avec une large audience et des débats vifs et constructifs, dont le site rend compte (via des textes et des vidéo) et qui méritent d'être prolongés.

... à 2021

De façon à poursuivre les actions menées en 2020, l'association Fonciers-en-débat a établi sa feuille de route pour 2021 autour de plusieurs projets :

Les rencontres et séminaires sont les lieux privilégiés de nos échanges. Il est prévu

- Une conférence-débat sur les compensations environnementales : comment les gérer, quelles limites de mise en œuvre, quels impacts sur les territoires ? (second trimestre 2021)
- Un séminaire annuel poursuivra les réflexions sur "Les territoires face à l'objectif Zéro Artificialisation Net". Compte tenu de l'incertitude sur les conditions sanitaires nous privilégierons l'organisation d'une série de séminaires d'une demi-journée qui aborderont successivement les questions de la définition de l'artificialisation proposée par le projet de loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets », et des effets attendus au regard des objectifs poursuivis en matière de biodiversité, de climat ou de revitalisation des centre villes (Cf la convention citoyenne), avec une tentative de démystification de quelques mécanismes : l'augmentation des prix, la concurrence territoriale... (troisième trimestre 2021)
- Une table ronde sur l'usage de la dissociation du droit de propriété : Quelles façons de diviser et répartir le « bouquet de droits » composant la propriété foncière, en particulier dans les Baux Réels Solidaires qui se mettent en place ? Quels sont les points communs et quelles différences ?" (quatrième trimestre 2021)

fonciers en débat

Les dossiers approfondiront plusieurs thématiques à partir d'exemples et d'analyses :

- Le partage de la plus-value foncière, une approche internationale : des contributions sont attendues sur les exemples des Pays-Bas, de la Suisse, la Belgique, mais aussi les Etats-Unis et les pays du Sud ;
- Le foncier du littoral : la réflexion est engagée autour du traitement des friches littorales, de la densification des hameaux, et des contradictions entre les politiques du conservatoire du littoral et les directives européennes sur la préservation des milieux aquatiques
- Le foncier en chiffres : la rubrique assurera le suivi des indicateurs fonciers de référence

Au-delà, le site accueillera des échanges et des contributions provenant d'horizons différents sous la forme d'articles, d'entretiens ou autres

Exemples d'articles en préparation

- Analyse de la jurisprudence européenne en matière d'expropriation
- L'articulation du sol (ses fonctions et ses services) avec le foncier

Pour mener ce programme à bien, nous avons besoin de vous !

En premier lieu par **vos propositions d'articles**, vos suggestions, vos commentaires sur ce que nous mettons en ligne. Nous les attendons : contact@fonciers-en-debat.com ou sur notre compte LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/fonciers-en-d%C3%A9bat/>